

Fiche de poste

INTITULE DU POSTE (1)

Technicien sanitaire

en charge du contrôle sanitaire de l'eau destinée à la consommation humaine Nom du titulaire actuel Références à prendre dans le Répertoire des emplois-types des Administrations sanitaire, sociale, des sports, de la jeunesse et de la vie associative (2) Famille(s) professionnelle(s) du/des emploi(s) type(s) (3) : SANTE - OBSERVATION, INSPECTION, CONTROLE, AUDIT **ET EVALUATION** Emploi-type principal et code du RET (4) : Chargé de veille et surveillance sanitaire [SAN-30-A] Quotité emploi type principal (0,6 à 1) (5) : 0.6 Emploi-type secondaire et code du RET : Chargé d'inspection et/ou de contrôle [OBS-30-A] Quotité emploi type secondaire (0,2 à 0,4) (5): 0.2 ou à défaut Références RIME $\underline{Répertoire\ Interministériel\ des\ Métiers\ de\ l'Etat}$ Domaine fonctionnel $^{(3)}$: Métier ou emploi-type (4): Références Répertoire des Métiers de l'UCANSS FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI Catégorie Etat: A B B C C Fiche N° (à renseigner par Recrutement et Formation) mission Corps et grade : Technicien Sanitaire et de sécurité sanitaire (T3S) *Code poste :* 2019-19 Catégorie Assurance-maladie : Agent de direction Praticien conseil Informaticien Cadre Employé Niveau: Corps T3S: **Cotation** (Groupe de fonctions du Groupe 1 poste s'il y a lieu, pour les Groupe 2

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE Direction Métier, Direction Déléguée ou Délégation Territoriale : Délégation Territoriale des Alpes de Haute Provence Département / Mission : Pôle gestion des risques sanitaires et environnementaux Service: Santé-Environnement ☐ ARS Siège / ☑ DD (à préciser)... Alpes de Haute Provence

Les numérotations renvoient au « guide de rédaction de la fiche de poste »

15/02/2019

corps ayant adhérés au RIFSEEP)

Date de mise à jour :

DESCRIPTION DU SERVICE

Missions du service (la notion de service est entendue au sens de l'unité d'affectation au sein duquel exerce l'agent) (6):

Les missions du service, relatives aux déterminants environnementaux de la santé, visent à améliorer la sécurité sanitaire des milieux de vie, à réduire les disparités régionales liées aux facteurs environnementaux, à favoriser des choix d'aménagements et d'équipements favorables à la santé, à protéger les populations, à prévenir les accidents en informant les usagers et gestionnaires d'installations sur les risques liés à l'environnement et les moyens de les réduire, à anticiper les crises sanitaires liées à des facteurs environnementaux en recueillant et analysant les alertes et en se préparant à y répondre, ainsi qu'à apporter des réponses aux attentes du public dans les situations de risques sanitaires incertains :

Veille, surveillance, observation et alerte : collecte de données environnementales ou sanitaires en lien avec une contamination de l'environnement, notamment l'activité de contrôle sanitaire.

Instruction de dossiers : autorisations de distribuer de l'eau destinée à la consommation humaine (autorisation des captages, des traitements, des installations diverses, dérogations à ces autorisations), réutilisation d'eau de pluie pour des usages domestiques, profils des zones de baignades, dérogations à l'utilisation d'eau du réseau public pour les piscines, réutilisation des eaux usées, procédures d'insalubrité et de lutte contre le saturnisme.

Délivrance d'avis sanitaire : évaluations des risques sanitaires des études d'impact des installations classées et des infrastructures, plans d'urbanisme, schémas d'aménagement, projets d'énergie renouvelable (éoliennes, installations photovoltaïques), assainissements collectifs, divers plans départementaux ou régionaux des déchets, de qualité de l'air, des transports.

Contrôle et inspection de l'application de la réglementation sanitaire : l'ensemble du contrôle sanitaire des eaux, les conditions de salubrité des logements, l'exposition à l'amiante et au radon, l'exposition au plomb, les lieux diffusant de la musique amplifiée, les déchets d'activités de soins à risque infectieux, la maîtrise du risque lié aux légionelles.

Préparation des plans d'urgence en santé environnementale et gestion des situations à risque.

Prévention, information, communication et éducation sanitaire.

Animation territoriale : intégration des thématiques de santé environnementale dans le périmètre des contrats locaux de santé et de projet territorial de santé, participation aux politiques interministérielles au niveau départemental, création et entretien des réseaux et dynamiques partenariales, notamment avec les services communaux d'hygiène et de santé.

DESCRIPTION DU POSTE
Encadrement : Oui Non Non
Nombre de personnes à encadrer : 0
Activités principales (7): - Eaux destinées à la consommation humaine: - Co-gestion de la base Sise Eau et du contrôle sanitaire EDCH et EMN - Participation aux travaux des responsables de distribution d'eau sur amélioration des services de distribution, - Inspection de captages et d'installations EDCH - Instruction de dossiers de déclaration d'utilité publique - Gestion des non-conformités EDCH. - Avis sanitaires en lien avec impact sur les usages de l'eau
Activités annexes (7):
o Gestion cartographie
 Utilisation de la base Sise baignade en l'absence du référent
 Gestion des non-conformités eaux de loisirs en l'absence du référent.
Partenaires institutionnels (8): - Collectivités, élus locaux - Responsables de structures (ERP, etc.) - Bureaux d'études - Administrations départementale et régionale : préfecture, DDT, DREAL Administration centrale DGS
Spécificités du poste / Contraintes (9) (exemples : Poste soumis à une déclaration Publique d'Intérêt / Astreintes)
DPI : Oui Non Non
 appartenir au corps des Techniciens Sanitaires Déplacements liés aux enquêtes de terrain Assermentation et habilitation

PROFIL SOUHAITE

Compétences requises sur le poste :

Le Répertoire des emplois types ministériel (à défaut RIME ou Répertoire des Métiers de l'UCANSS), complété du Dictionnaire des compétences, mis en ligne sur l'intranet, sont à votre disposition pour vous aider à identifier les compétences et leur mise en œuvre attendues.

Attention:

Seules celles concernant les connaissances et les savoir-faire sont caractérisées et explicitées selon un niveau de mise en œuvre attendu, classées de 1 à 4, comme suit :

Expertise (niveau 4)

E – domine le sujet, voire est capable de le faire évoluer – capacité à former et/ou à d'être tuteur.

Maîtrise (niveau 3)

M – connaissances approfondies – capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles

Application (niveau 2)

A – connaissances générales – capacités à traiter de façon autonome les situations courantes

Notions (niveau 1)

N - connaissances élémentaires - capacité à faire mais en étant tutoré

N	Niveau de mise en œuvre attendu			
Connaissances ⁽¹⁰⁾ E: expert / M: maitrise / A: application / N: notions	E	M	A	N
Environnement institutionnel et administratif :			X	
Cadre légal et réglementaire du domaine d'intervention		X		
Principes et méthodes de l'inspection et/ou contrôle		X		
Normes et procédures juridiques et techniques afférentes aux domaines d'intervention		X		

Niveau de mise en œuvre atte		tendu		
Savoir-faire ⁽¹⁰⁾ E: expert / M: maitrise / A: application / N: notions	E	M	A	N
Analyser et maîtriser les risques		X		
Mettre en œuvre les méthodes d'inspection et de contrôle X				
Élaborer des méthodes d'intervention spécifiques		X		
Définir et proposer des mesures préventives et correctrices adaptées X				
Recueillir et traiter de l'information (données informatiques)				
Rédiger et assurer la sécurité juridique des écrits		X		

Savoir-être nécessaire (11) (il e	est recommandé de mettre en gras la ou les compétences clés attendues)		
Faire preuve de rigueur	•		
Travailler en équipe			
S'adapter			
Avoir le sens de l'écoute et du dialogue			
Représenter l'ARS			